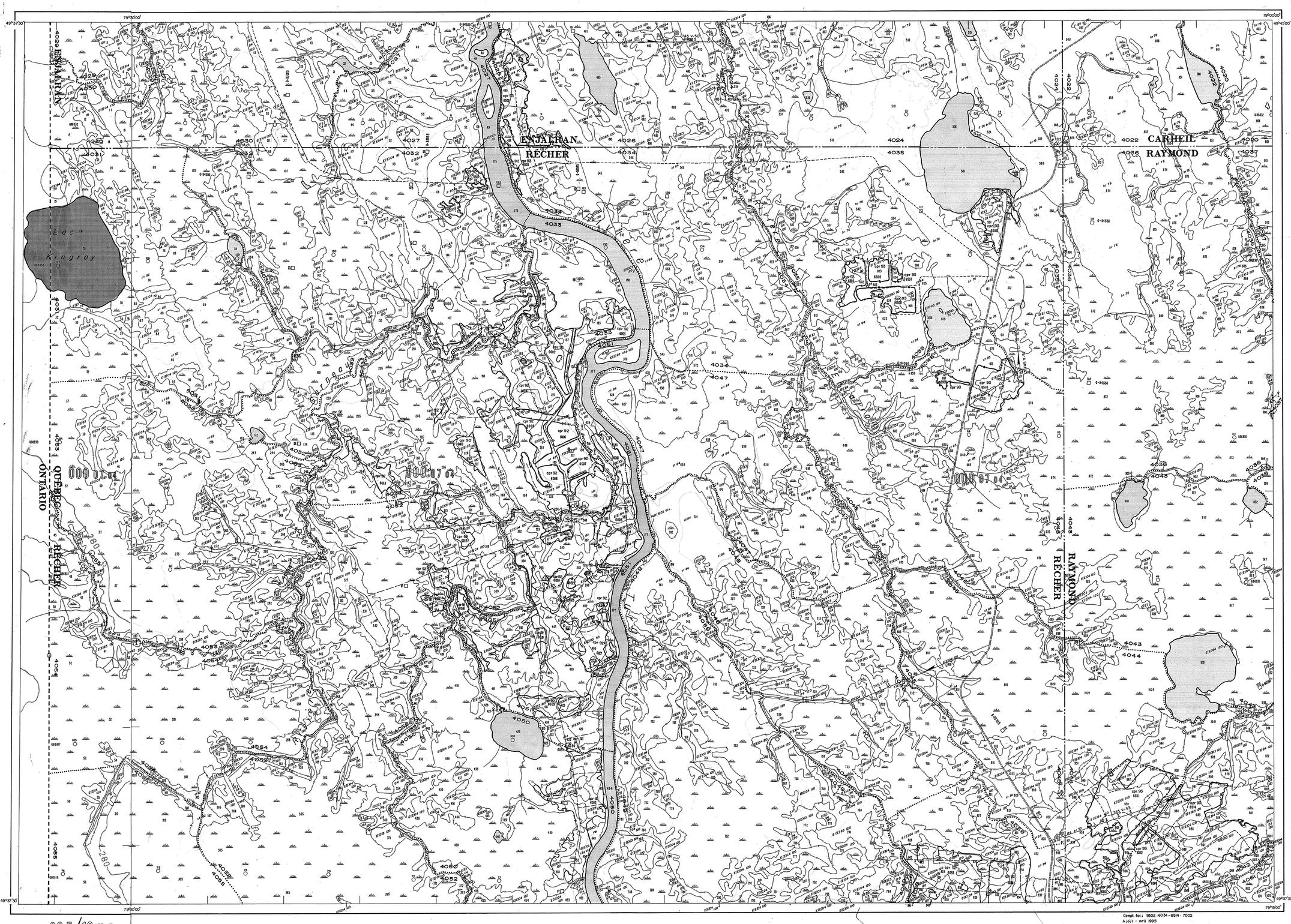

Compt. for.: 9602-4034-6514-7002
A jour - avril 1995
Équidistance des courbes isohypses exprimée en mètres.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe par bandes de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc étendue
Coupe à blanc limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe en jardinage
Billage partiel (dégé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les îlotiers boisés (aide de tiers)

N.B. Ces interventions n'apparaissent pas sur les feuillets et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à mélèze
— — — à pruche
— — — à thuya (plantation)
Pessière
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge (occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cédre)
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation épinette blanche)
— — — (plantation de pin gris)
— — — (plantation épinette noire)
— — — (plantation épinette rouge)
Sapinière
— — — à sapin et/ou épinette blanche (occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cédre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à mélèze
— — — à pruche
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — (à pin rouge/épinette occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cédre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cédre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — — (à thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — — (à pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cédre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — — (à mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cédre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou rouge
— — — à pin gris
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze hybride)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux dominant
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge	BJ E	BJ E (F)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (F)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec mélèze	Pe M	Pe M (F)
Chênaie rouge	Ch R	Ch R (F)
Érablière rédhibitoire	Er R	Er R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)
— — — sur station tourbeuse	M Ft S	M Ft (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — à essences intolérantes	Ft
— — à essences tolérantes	Ft
— — à sapin	Ft S
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
— — à peuplier faux-tremble	Pe Ft
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Pe BB
— — à peuplier	Pe Pe
— — à peuplier hybride	Pe Ph
— — à feuillus d'essences intolérantes	Pe Ft
Plantation d'érable à sucre	Ex S
— — de bouleau jaune	Ex BJ
— — de bouleau	Ex BB
— — de peuplier hybride	Ex Ph
— — de tilleul d'Amérique	Ex TA

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Ligne téléphonique
Emplacement urbain, camping, aérogare, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Chablis partiel en dominer
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche visibles: 18 50% — 50 99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-40 "
40 "	41-60 "
60 "	61-80 "
80 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGÉNÉRÉ

Jeune régénération: Plus de la dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 10 cm.
Vieilleuse régénération: Plus de la dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 10 cm; autres peuplements, majorité des tiges en plus de 10 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (16m)	5 (19m)	6 (22m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	vacun
Moyenne	31 à 40%	m
Forte	41 à 50%	f
Très forte	51 à 60%	tf
Superfície extrême de pente	61 et +	e

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CHEMIN DE D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S1E1C1S cp 92 m 2 — classification; classe de pente; classe d'âge; peuplement; classe de hauteur; classe de densité; usuel group. d'essences; groupement d'essences

R C1S cp 92 1 — classe de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1987 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 13° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 5
Unité de gestion: 85
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 07
Concessionnaire ou autres: 06
Bassin hydrographique: 402
Bassin primaire: 03
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 99
Division de recensement: 400
Municipalité: 1
Codastre:
Parcelle: 4033*
Région écologique: 12a
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32E-13 S.E. S.O. N.E. N.O.	32E-14 S.E. S.O. N.E. N.O.	32E-15 S.E. S.O. N.E. N.O.
32E-12 S.E. S.O. N.E. N.O.	32E-11 S.E. S.O. N.E. N.O.	32E-10 S.E. S.O. N.E. N.O.
32E-5 S.E. S.O. N.E. N.O.	32E-6 S.E. S.O. N.E. N.O.	32E-7 S.E. S.O. N.E. N.O.

32 E/11 N.O.
32 E/12 N.E. 2